La déficience visuelle due au diabète est un facteur important de handicap

L’analyse a porté sur 8 476 personnes (60.5% de femmes, d’âge moyen 74 ans) dont 799 diabétiques (45.7% de femmes) suivis durant sept ans. Ces personnes n’étaient pas atteintes de démence, facteur de handicap supplémentaire.

La déficience visuelle liée au diabète : un impact sur les gestes du quotidien

Après ajustements sur les variables sociodémographiques (indices de masse corporelle, consommations de nutriments, de tabac et d’alcool...), les chercheurs ont montré que le diabète et la déficience visuelle associée (modérée à sévère) avaient **un impact sur la survenue d’incapacité à faire des activités instrumentales de la vie quotidienne** (IADL). Exemples : prendre un bain, se déplacer autour de la maison, aller et revenir des toilettes, s’habiller, se relever d’une chaise, etc. Un **impact également sur le fait de rester chez soi**, cet impact étant plus marqué pour les hommes car ils sont plus touchés par le diabète.

De plus, si l'on enlève les autres complications du diabète (cardiopathie ischémique, accident vasculaire cérébral...), le diabète n’apparaissait plus comme un facteur de handicap. C’est donc bien **la cécité liée au diabète qui handicape fortement les personnes âgées**.

La prévalence de la cécité pourrait augmenter à cause du diabète

Ceci est d’autant plus troublant qu'**au niveau mondial, la prévalence de la cécité diminue** : elle touchait 3.3 millions de personnes dans le monde et seulement 2.7 millions en 2010. Cette baisse est due au développement de la chirurgie de la cataracte (717 000 interventions en France, par exemple, en 2012, l’acte chirurgical le plus courant selon l’Assurance Maladie) et aussi à une meilleure prise en charge de la myopie.

Désormais, dans les pays développés, la cécité est principalement due à la dégénérescence maculaire liée à l’âge. La progression du diabète dans le monde pourrait bien **inverser cette diminution de la prévalence de la cécité**.

Sources : APM international 13 Mars 2014
www.pourquoidocteur.fr 25 Mars 2014

Auteur : Loïc Leroux